

# GT Egalité

17 avril 2019

Compte-Rendu



Présidé par Mme ORANGE-LOUBOUTIN secrétaire générale adjointe, qui s'est félicitée de la nombreuse assistance !, la réunion du Groupe de Travail ministériel consacrée à l'égalité professionnelle a eu du mal à répondre aux nombreuses questions des syndicats : documents, une fois encore envoyés à la dernière minute aux représentant.e.s du personnel, date choisie (pendant les vacances scolaires) et, malgré les assertions de la Secrétaire adjointe, un manque cruel de priorisation et de moyens dédiés à la question de l'égalité. La preuve en est l'amende infligée aux MEFs pour non respect de l'égalité professionnelle : 1,7 million d'euros !

Ce qui domine surtout, c'est que de réunions en réunions, **Solidaires Finances** pose toujours les mêmes questions qui restent, toujours, sans réponse !

**Solidaires Finances** est revenu sur l'actualité des enquêtrices de l'INSEE, métier quasi exclusivement féminin, illustrant bien le manque de considération que certaines agentes peuvent vivre aux MEFs : malgré une réunion quadripartite récente, aucun budget n'a été acté pour mettre fin à leur situation financière intenable.

**Solidaires Finances** a également regretté l'absence de priorisation du plan présenté, la toujours invisibilité du guide « Comprendre et agir contre les violences sexistes et sexuelles au travail ». Par ailleurs, il semble difficile de se projeter dans un nouveau plan alors même qu'il n'y a eu aucun bilan du précédent, que le nombre de signalements n'est pas connu (non précisé dans les bilans sociaux) et que s'il est parfois (rarement!) question de budget la question qui se pose, plus largement, est celle des moyens dédiés à cette problématique !

Le plan proposé a fait l'objet de débats et de demandes de modifications qui devraient être abordés dans de nombreuses réunions techniques afin que le plan finisse par être validé avant la fin de l'année. Pour mémoire, rappelons qu'il s'agit du plan 2019-2021 !

**Solidaires Finances** a particulièrement aimé les contradictions des mesures figurant dans le plan avec d'autres mesures mises en œuvre par ailleurs. L'un des exemples le plus flagrant est la volonté, affichée, de lutter contre la « culture du présentisme » mais dans le même temps de vouloir mettre en place un dispositif de temps compressé faisant que les femmes ont des journées de travail plus longues et des services de conciergerie qui visent à répondre aux temps de présence sur les lieux de travail ! Il semble que l'administration ne voit pas la contradiction ! Idem pour cette fausse-bonne idée de mélanger le perso et le pro dans les entretiens d'évaluation et ce, seulement pour les femmes ???

Pour faire bonne mesure, il est aussi proposé de réfléchir à la mise en place d'horaires atypiques ou bien au don de congés des collègues pour répondre aux contraintes familiales (par exemple : enfant en situation de handicap). L'administration semble oublier que les agent.e.s ont droit à des congés adéquats et ne sont pas obligé.e.s de faire la charité auprès de leurs collègues !

Parmi les demandes faites par les organisations syndicales, figure en bonne place celle de ne pas considérer le télétravail comme un élément de l'égalité professionnelle ! Au contraire, le télétravail, largement utilisé par les femmes, l'est de manière souvent contrainte par des rythmes de transports trop lourds ou bien encore des modes de garde mal adaptés.

Il est également prévu une étude de cohorte. Femmes de 20, 30, 40 ans, il va vous falloir un certain nombre d'années pour que l'administration prenne en compte vos problèmes et y propose des solutions... dont vous ne bénéficierez donc pas !

Pour finir, cette manie, pour faire moderne ?, d'utiliser des termes dont on se demande d'où ils sortent : dans le document les femmes sont... en situation de grossesse (?).

Des réunions sont déjà fixées en mai et juin pour avancer dans les modifications du texte. Mais, une fois de plus, au final, même si le texte est bon, s'il n'y a pas de moyens alloués et de réelle volonté de faire appliquer et vivre les mesures au plus près des agent.e.s dans chaque service et chaque direction, ce plan connaîtra le même sort que le précédent : **le néant !**



mai 2019